

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [brouillard-penelope-courrier-uqam-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/324b7b8a41356e628d009f70>

Date d'obtention : 2024-11-18 19:57:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est un protocole précis à suivre lors de cas de Sexto dans les écoles secondaires, afin d'évaluer la nature de l'évènement, de cibler les personnes impliquées, l'ampleur que l'évènement a pris, et afin de pouvoir avoir une compréhension globale et complète afin de prendre une décision. Je retiens aussi qu'il est recommandé de contacter la police lors de tout cas de Sexto, afin que ceux-ci puissent prendre le relais du dossier. Je retiens aussi qu'il est important d'avoir une approche de bienveillance avec les personnes impliqués. J'ai aussi retenu que la trousse sexto était un outil afin de juger si l'acte était malveillant ou non. Cela sera important à cerner, car il aura un impact pour la suite et impactera les retombées pour l'élève.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

D'abord, cette formation va très bien m'orienter dans mes futures interventions, car j'en ai appris beaucoup, notamment sur quoi faire lorsqu'on est face à une victime vs une personne qui a par exemple partagé une vidéo ou filmé quelqu'un à son insu. Pour mes futures interventions, je me sens alors beaucoup plus apte à intervenir correctement, ayant acquis plusieurs connaissances lors de la formation. J'étudie présentement en sexologie à l'UQAM, alors j'en savais déjà beaucoup sur l'intervention bienveillante et sur les approches avec les jeunes, mais j'en sais maintenant plus sur le côté légal de la chose, et plus précisément, sur comment les écoles travaillent avec la police. Étant en stage dans une école secondaire présentement, je pourrai appliquer la trousse sexto au besoin, en suivant les questions de la trousse, et en travaillant de près avec ma direction et avec la police, comme il était indiqué dans la formation. Je compte aussi m'informer sur les nuances par rapport à l'ordre professionnel des sexologues quant à des situations de sextos incluant des mineurs, afin d'intervenir en accord avec ce que l'ordre nous dit de faire, comme indiqué lors de la formation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Évidemment, je vais faire particulièrement attention à ce qu'aucun élève ne me montre le contenu des sextos et ce, en aucun cas. Je vais aussi être à l'écoute des élèves, du contexte dans lequel l'échange de sexto s'est passé, afin de bien comprendre la situation et d'avoir un portrait global de ce que l'élève devant moi a vécu. Bien entendu, avec ma formation en sexologie, je vais prendre le temps de questionner l'élève sur comment il va, comment la situation l'a affecté, afin de lui offrir le soutien nécessaire au besoin.

Je vais aussi faire attention de prendre l'opportunité, lorsque je suis en 1 à 1 avec les élèves, de les éduquer sur les sextos, sur ce qu'ils impliquent et sur les conséquences graves que ceux-ci peuvent avoir. De plus, je pourrai prendre l'opportunité de rassurer les victimes en leur nommant ce qui sera fait par l'école afin de minimiser la propagation des images.